



Cholet s'attaque aux difficultés de langage dès la maternelle

La ville a expérimenté un « coup de pouce langage » auprès des enfants de maternelle, en vue de gommer leurs petits problèmes et de favoriser ainsi l'apprentissage de l'écrit.

LE PROJET

- Soutenir l'apprentissage de la langue parlée chez les enfants de 4 ans dont l'expression orale se réduit à quelques mots ou qui ne construisent pas de phrases complètes.

LA SOLUTION

- Une prise en charge d'une heure, quatre soirs par semaine, de 16 h 45 à 17 h 45, par un animateur chargé du goûter et de jeux et une facilitatrice de langage. Deux soirs par semaine, celle-ci accueille les enfants par deux, favorisant le dialogue entre pairs.

« **A** bracadabra, boîte ouvre-toi ou je te transforme en dinosaure ! » Muni de sa baguette magique, Jimmy, cinq ans, s'apprête à ouvrir « la boîte à histoires » aux côtés de Sabine Jeannière, facilitatrice de langage à Cholet (Maine-et-Loire). Celle-ci livre ses trésors : de petits récits que la jeune femme lit à haute voix, suivant le choix de l'enfant. Puis, c'est au tour de l'enfant de restituer ce qu'il a entendu. La facilitatrice reformule les phrases incomplètes ou mal construites.

Relation privilégiée

Quatre soirs par semaine, après la classe, six enfants participent ainsi au tout nouveau « coup de pouce langage », lancé par la mairie le

1^{er} mars. Accueilli dans un local polyvalent de l'école, hors de la classe, le groupe est scindé en deux : un animateur fait goûter et jouer les uns, tandis que les autres passent à tour de rôle vingt minutes avec la facilitatrice, les lundis et mardis. Les jeudis et vendredis, c'est un binôme d'enfants qui s'emparent des livres et le dialogue s'enrichit alors de la parole d'un pair.

« Certains enfants parlent trop vite et sont incompréhensibles, devenant l'objet de moqueries. Ils se renferment alors sur eux-mêmes et parlent le moins possible. Trop peu sollicités par leur entourage, d'autres réduisent leurs phrases à un mot : par exemple « gâteau », pour désigner un livre racontant une histoire autour d'un gâteau qui croque. Ce petit rituel et cette relation privilégiée avec un adulte visent à les accompagner dans l'appropriation du langage et la prise de parole en public », explique Sabine Jeannière.

Simple d'abord, les récits se complexifient au fur et à mesure des

Aide à l'évaluation

- La maîtrise de l'oral en maternelle retient actuellement l'attention de l'Education nationale. Celle-ci propose un nouveau document d'« aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin de maternelle » (12 mars 2010), qui entend évaluer les compétences langagières des enfants à ce moment clé, selon deux entrées : « s'approprier le langage » et « découvrir l'écrit ».

séances, s'enrichissant d'« introducteurs de complexité syntaxique », ces « petits riens » qui expriment toute la subtilité du langage et que l'on acquiert en lisant toujours plus.

Apprivoiser le livre

Formés par l'association de formation et de recherche sur le langage (Asforel), à laquelle la ville a fait appel, les enseignants repèrent les enfants présentant des difficultés de langage avant l'entrée en CP et proposent le club coup de pouce langage aux parents : « Je les ai convoqués pour leur présenter ce nouvel atelier. Puis, ils se sont engagés, via une petite cérémonie officielle, à prévoir le goûter des enfants, à venir les chercher en personne à la fin du club et à participer, de temps à autre, à l'atelier et aux sorties prévues, telles que "l'heure du conte" organisée par la médiathèque », décrit Lee-Gilles Moreau, coordinateur de l'action éducative et de l'animation dans les écoles de Cholet. L'atelier s'adresse aux enfants francophones peu sollicités dans leur famille ou à ceux allophones qui ne maîtrisent pas

Les étapes du projet

AUTOMNE 2009

- Rédaction du cahier des charges.
- Commande : relation duale enfant/adulte.
- Protocole de repérage des enfants.
- Protocole d'information et de recueil d'assentiment des parents.
- Formation des enseignants et de la facilitatrice de langage par l'Asforel.

MARS 2010

- Repérage des enfants en difficultés langagières.
- Accord des parents.
- Premier enregistrement audio des enfants.

MI-MAI 2010

- Deuxième enregistrement des enfants.

JUIN 2010

- Dernier enregistrement audio des enfants.
- Evaluation du dispositif par les services de la ville, le coordinateur et les élus, les deux enseignants, l'inspectrice de circonscription, la facilitatrice de langage, l'Asforel.

L'action s'étalera de novembre 2010 à juin 2011, mais le détail des financements n'est pas encore arrêté.



Les acteurs du projet

Il coordonne

Lee-Gilles Moreau, coordinateur de l'action éducative (*)



PHOTOS : J.-P. TELLET

«Valoriser les efforts des enfants»

« Nous avons constaté, via les dispositifs périscolaires, qu'un certain nombre de petits rencontraient des difficultés de langage importantes. Nous disposions déjà d'un club coup de pouce, mais il nous semblait opportun d'adapter la formule. L'idée est de valoriser les efforts des enfants, grâce à une relation duale. Pour la mener à bien, nous avons choisi une facilitatrice connaissant bien le développement psychomoteur des enfants, nous avons fait appel à une association spécialiste du développement du langage et noué un partenariat fructueux avec l'Education nationale. »

(*) Et de l'animation dans les écoles.

Elle donne confiance

Sabine Jeannière, facilitatrice de langage



«Des progrès notables»

« Dès la grande section de maternelle, les enfants découvrent la correspondance entre l'oral et l'écrit. Si le premier n'est pas maîtrisé, ils rencontreront des difficultés pour le second. Le fait d'entretenir une relation privilégiée avec un adulte les met en confiance. En un peu plus d'un mois, certains ont déjà fait des progrès notables. D'ailleurs, les parents remarquent qu'ils font plus attention au choix de leurs mots et qu'ils se reprennent spontanément quand ils pensent s'être mal exprimés. Leur rapport au livre a changé : cela devient un objet agréable, car ils prennent plaisir à raconter les histoires. »

Il soutient l'action

Roger Massé, adjoint au maire chargé de l'enseignement



«Une démarche d'équité sociale»

« Cholet a développé toute une démarche autour du livre et de la lecture, de la maternelle à l'université. Nous cherchons à faire en sorte que chaque jeune Choletais puisse réfléchir au sens des mots, acquérir du vocabulaire, structurer ses phrases, se préparer à la maîtrise de la lecture et, ainsi, plus tard, exercer sa pensée. Car lecture et pensée sont liées. Or, tous les enfants ne sont pas à armes égales devant l'acquisition de la pensée personnelle. Notre action s'inscrit donc dans une démarche d'équité sociale : aucun enfant de quatre ans ne doit rester au bord de la route. Reste à déterminer qui prend en charge cette action. »

leur langue maternelle et ont d'autant plus de mal à se projeter en français. « L'idée est d'aider les enfants à structurer leur façon de parler, tout en les familiarisant avec les livres. Le club encourage également les familles à adopter des activités en rapport avec le livre : des visites à la bibliothèque, à la médiathèque, des jeux autour du langage, etc. », reprend le coordinateur.

Pour faciliter cette adoption, les enfants peuvent emporter les ouvrages chez eux, la ville ayant prévu deux exemplaires par récit. L'évaluation de leurs progrès est inhé-

rente au dispositif : « Chacun – avec l'accord de sa famille – fait l'objet de trois enregistrements audio : le premier, au début du club, puis en milieu de parcours et à la fin. Les ingénieurs d'Asforel analysent les difficultés et les progrès réalisés. La facilitatrice est également enregistrée, afin que des conseils adéquats lui soient prodigués pour mener à bien les séances », détaille Antoine Bosseau, formateur à l'Asforel.

Le club est bâti sur un partenariat qui inclut la ville, deux enseignants et une inspectrice, ainsi que l'Asforel. En plus de la formation des

enseignants et de la facilitatrice, l'association fournit les livres-suppôts à cet apprentissage en douceur.

Un impact positif sur les parents

Prévue de mars à juin 2010, cette expérimentation s'est élevée à 7 000 euros. Le dispositif a fait l'objet d'une évaluation mi-juin. La communauté d'agglomération du Choletais, qui porte le dispositif de réussite éducative du bassin choletais, a décidé d'intégrer cette action dans l'enveloppe globale

allouée aux clubs coup de pouce. La démarche est donc reconduite après les vacances de la Toussaint et étendue à une seconde école en zone d'éducation prioritaire.

« Outre les progrès des petits, nous constatons un impact positif sur les parents, qui aimeraient s'investir davantage dans le club. A terme, nous souhaiterions les accompagner à la ludothèque pour les familiariser avec ses activités et développer les jeux proposés par l'animateur lors du club lui-même », avance Lee-Gilles Moreau.

Stéphanie Marseille